



Collège le Vieux Chêne  
1 chemin du Bicheret  
77700 CHESSY  
Tél. :01.64.17.00.99

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

**5ème**

#### FICHES A NOUS RETOURNER :

- Fiche de renseignements,
- Fiche médicale,
- Fiche infirmerie,
- Fiche d'inscription à la demi-pension (uniquement pour les enfants qui déjeuneront à la cantine),
- Autorisation de photographie scolaire,
- **Fiche de choix de la LV2 à l'entrée en 5<sup>ème</sup> (obligatoire)**
- **Fiche de choix de l'enseignement de complément Latin (option facultative) \***

**\* 1 OPTION FACULTATIVE A CHOISIR (éventuellement)**

**ATTENTION : L'ALLEMAND et le LATIN sont INCOMPATIBLES avec la SECTION SPORTIVE (Volley)**

#### PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Quittance de Loyer, Acte Notarié, Facture Gaz/Electricité, Box Internet...)
- Attestation d'assurance scolaire pour l'année 2023/2024 (le nom et prénom de l'enfant doivent figurer sur le document). **Indispensable et obligatoire dans le cadre des sorties scolaires facultatives et des voyages scolaires.**
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport de l'enfant (si existant),
- Photocopie intégrale du livret de famille ou de tout document **précisant la filiation de l'enfant**,
- Extrait de jugement investissant la garde de l'enfant (divorce ou séparation), ou attestation sur l'honneur manuscrite de séparation, signée des 2 parents et copies des 2 pièces d'identité,
- Attestation officielle de tutelle pour les enfants ne vivant pas avec leurs parents,
- Un RIB ou RIP (obligatoire pour tout remboursement de cantine, trop perçu voyage, sortie, etc...)
- 2 photos d'identité (1 pour le carnet de correspondance et 1 pour la Vie scolaire). Inscrire les nom et prénom de l'enfant au dos de la photo,
- Copie des pages de **vaccinations obligatoires** (pour transmission à l'infirmière scolaire du collège),
- Si votre enfant était scolarisé dans un autre collège : le Certificat de Radiation (EXEAT). Ce document est obligatoire pour toute nouvelle inscription. Il est délivré par l'établissement où était scolarisé l'enfant et remis lors de la restitution des livres et du paiement de la cantine,
- Si possible, derniers bulletins scolaires de l'enfant,
- Copie éventuelle des aménagements pédagogiques : P.A.I., P.P.R.E, P.A.P., etc...

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**